

Image not found or type unknown



Amende majeure deux ans apres

Par **Mmaa18**, le **06/11/2021** à **09:42**

Bonjour,

J'ai reçu une amende il y a 8 jours pour un mauvaise stationnement qui date de deux ans.

l'amende était de 11 euros du coup je n'ai jamais payé car j'ai reçu et la deux ans après j'ai reçu une majoration a 386 euros alors qu'auparavant je n'ai jamais reçu l'amende n'y les relances.

Mais après ses 8 jours, il m'ont prélevé directement sur mon compte bancaires et impossible de les avoir au téléphone !!

qu'est-ce que je peux faire ??

merci